

L'AVENIR DE VOTRE SERVICE POSTAL

Postes Canada a retenu les services du Conference Board du Canada, un organisme de recherche appliquée sans but lucratif au Canada pour réaliser une étude sur le défi de maintenir le service postal. Ce rapport est publié à :

http://www.conferenceboard.ca/temp/fbf2e2e7-844a-40f0-add9-1b08d19c7a1c/13-315_postalservice_fr.pdf

La Société canadienne des postes offre aux Canadiens l'occasion de répondre à ce rapport.

Le rapport précise que le service postal est toujours nécessaire pour les Canadiens :

- « En raison de leur taille ou de leur distance, certaines collectivités sont encore mal desservies par l'infrastructure de télécommunication.
- « Certains Canadiens, notamment les plus âgés, sont moins à l'aise avec les nouvelles technologies et préfèrent les communications sur papier, familières et fiables.
- « De nombreuses petites entreprises, notamment celles qui travaillent principalement au sein d'une collectivité, continuent de traiter avec leurs clients et leurs fournisseurs essentiellement par courrier.
- « L'expansion rapide du cybercommerce accroît la demande de marchandises achetées (colis) qui transitent physiquement depuis les détaillants et distributeurs jusqu'aux foyers et aux entreprises. »

Le rapport précise : « Toutefois, l'expérience pratique démontre une grande résistance à la fermeture des comptoirs postaux, surtout dans les plus petites collectivités. De plus, un moratoire est actuellement en vigueur sur la fermeture des bureaux de poste ruraux. »

Le rapport poursuit en affirmant :

« Ce scénario ne suppose toutefois aucune fermeture ou conversion de comptoirs de la Société dans les régions rurales du Canada. »

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) est le syndicat qui représente plus de 8 000 employés de la Société canadienne des postes qui travaillent dans les bureaux de poste ruraux. L'ACMPA est d'accord avec le Conference Board en ce qui a trait à : « **...aucune fermeture ou conversion de comptoirs (postaux) de la Société dans les régions rurales du Canada.** »

Plusieurs des 1 496 bureaux de poste ruraux fermés entre 1986 et 1994 ont été remplacés par des comptoirs privés.

- La privatisation précédente des bureaux de poste ruraux a entraîné une réduction des services pour plusieurs collectivités.
- Plusieurs de ces comptoirs privés ont depuis fermé leurs portes laissant les collectivités sans service postal local.
- La privatisation des bureaux de poste ruraux est une expérience qui a échoué et qui ne devrait pas être répétée.

Les bureaux de poste exploités par le fédéral fournissent :

- ✓ Des employés qui ont une autorisation de sécurité
- ✓ Des employés formés sur les produits et services de Postes Canada
- ✓ Une gamme complète de services (mandats-poste, « MoneyGrams », etc.)
- ✓ La sécurité de votre courrier (une position spéciale de confiance et d'imputabilité)

Le Rapport annuel 2012 de Postes Canada présentait un aperçu des modes de livraison et une estimation des coûts annuels par adresse :

| | |
|--|--------------|
| À domicile | 283 \$ |
| Point de remise centralisé (p. ex. cases postales dans les immeubles à appartements) | 127 \$ |
| Boîte postale multiple, boîte postale communautaire, kiosque | 108 \$ |
| Installation de livraison (case postale, poste restante) | 59 \$ |
| Boîte aux lettres rurale | 179 \$ |

(en date du 31 décembre 2012)

Comme vous pouvez le noter, le mode de livraison le plus économique est nos bureaux de poste sécuritaires et syndiqués exploités par les membres de l'ACMPA.

Postes Canada demande aux Canadiens de répondre à la question suivante en précisant **Dites-le nous** :

« Quel genre de service postal peut répondre à vos besoins à l'avenir? »

Soumettez vos suggestions à :

www.postescanada.ca

ou écrivez à :

L'avenir de Postes Canada

2701 prom. Riverside, pièce N0300

Ottawa ON K1A 0B1

Veillez envoyer une copie à :

mail@cpaa-acmpa.ca

ou écrire à :

ACMPA

281 Queen Mary

Ottawa ON K1K 1X1